**39ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**(1-13 novembre 2021)**

**Antigua et Barbuda**

**Intervention du Représentant Permanent de la France**

Genève, le lundi 8 novembre 2021 (après-midi)

Merci Madame la Présidente,

La France remercie Antigua et Barbuda pour la présentation de son rapport national et prend bonne note des informations fournies.

 La France encourage les autorités d’Antigua-et-Barbuda à mettre en œuvre les recommandations suivantes :

1- Ratifier le Deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques visant à abolir la peine de mort ;

2- Ratifier le Protocole facultatif à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ;

3- Prendre toutes les mesures nécessaires pour renforcer la lutte contre les violences fondées sur le genre, et en particulier les violences sexuelles ;

4- Dépénaliser les relations sexuelles consenties entre personnes du même sexe ;

5- Prendre des mesures supplémentaires pour améliorer les conditions de détention des prisonniers ;

6- Ratifier le Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés.

Je vous remercie.